

AVIS PUBLIC

conformément à l'article 956 du *Code municipal du Québec*

ADOPTION DU BUDGET 2018 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2018-2019-2020

Est par les présentes donné, par le soussigné, Matthieu Ledoux, CPA, CGA, directeur général et secrétaire-trésorier de la susdite Municipalité :

Que le conseil municipal, lors de sa prochaine assemblée extraordinaire qui sera tenue le **12 décembre 2017 à 20 h** à la salle des délibérations du conseil sise au 2199, boulevard Sainte-Sophie, adoptera :

- le budget pour l'année 2018
- l'imposition de taxes et compensations pour services pour l'année 2018
- le programme triennal d'immobilisations 2018-2019-2020

DONNÉ À SAINTE-SOPHIE, ce 4^e jour du mois de décembre de l'an deux mille dix-sept (2017).



Matthieu Ledoux, CPA, CGA
Directeur général et secrétaire-trésorier

Certificat de publication (article 420)

Je soussigné, Matthieu Ledoux, CPA, CGA, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie, sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis le 4 décembre 2017 : en affichant une copie à chacun des endroits suivants entre 9 h et 16 h, à savoir :

Hôtel de ville
Pavillon Roland-Guindon
Dépanneur chez Tom, quartier New Glasgow

Site internet : www.stesophie.ca, la date de la diffusion peut être différente

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 4^e jour du mois de décembre de l'an deux mille dix-sept (2017).



Matthieu Ledoux, CPA, CGA
Directeur général et secrétaire-trésorier